
16.09.2022 - 11:06 Uhr

Pénurie de personnel infirmier - réaction aux revendications de l'Alliance des professions de la santé: il faut améliorer le financement des hôpitaux et des cliniques

Bern (ots) -

L'Alliance des professions de la santé (ASI, Unia, SSP/VPOD et Syna) exige des mesures afin de stopper l'exode du personnel soignant. Les hôpitaux et les cliniques ne pourront mettre en oeuvre ces mesures que si le financement de leurs prestations ambulatoires et stationnaires couvre les coûts. De plus, du personnel supplémentaire doit rapidement être formé.

Des durées de travail plus courtes pour un même salaire, des indemnités plus élevées ou davantage de vacances: ces revendications de l'Alliance des professions de la santé ne pourront être satisfaites par les hôpitaux et les cliniques que si le financement de leurs prestations ambulatoires et stationnaires est garanti, en particulier par des tarifs couvrant les coûts. Or ce n'est pas le cas aujourd'hui. La mise en oeuvre des exigences de l'ASI nécessite également davantage de personnel qualifié.

H+ comprend les revendications de l'Alliance des professions de la santé afin de stopper l'exode du personnel qui se détourne de la profession infirmière. Cependant, les hôpitaux et les cliniques doivent faire face à des tarifs qui sont trop bas de 30% dans l'ambulatoire et de 10% dans le stationnaire. À cela s'ajoutent des coûts qui prennent l'ascenseur en raison de l'inflation. La consommation d'énergie et les matériaux d'usage courant alourdissent encore la facture pour les établissements de santé. C'est pourquoi H+ exige d'urgence que les prix soient au minimum adaptés au renchérissement (valeur du point pour l'ambulatoire et baserate pour le stationnaire). En outre, il convient à l'avenir également de coupler les tarifs à l'indexation des prix pour tenir compte automatiquement des fluctuations du renchérissement. Les hôpitaux pourront adapter les salaires, les indemnités, les vacances et les durées de travail à ces conditions seulement.

Il faut en outre former plus de personnel. H+ est satisfaite que le Conseil des États ait approuvé à l'unanimité l'offensive en faveur de la formation qui porte sur un montant d'environ un milliard de francs. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national, qui doit rapidement se prononcer afin que ces moyens soient libérés aussi vite que possible pour la formation initiale et continue. Mais la mise en oeuvre de l'offensive dépend avant tout des cantons, qui doivent actuellement déjà planifier des budgets définitifs allant dans ce sens. C'est pourquoi H+ demande aux cantons de remplir leur mandat constitutionnel consistant à garantir les soins à la population et de mettre à disposition les moyens nécessaires en temps voulu.

Contact:

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél. 031 335 11 63

medien@hplus.ch